

Tentative de pression de la Ministre :

A la CGT Pénitentiaire, la pression, on ne la subit pas !!!

C'est avec un grand étonnement que la CGT Pénitentiaire vient d'apprendre, par téléphone, des dires du conseiller social de la Ministre de la Justice de la reprise des rencontres bilatérales entre le ministère et les organisations syndicales représentatives, à l'exception de la CGT Pénitentiaire.

En effet, le conseiller social de la Ministre nous informe oralement (car oui par écrit cela ferait sûrement mauvais genre), que la Ministre refuse et refusera toutes discussions avec notre organisation suite à notre dépôt de plainte établi devant la Cour de Justice de la République (CJR) début du mois d'Avril.

Il laisse donc sous-entendre que le seul moyen pour la CGT Pénitentiaire d'être reçue par la Ministre, place Vendôme, c'est de retirer notre plainte devant la CJR. On croit rêver !!!

Pourtant, Nicole BELLOUBET, en sa qualité de Ministre, n'est-elle pas garante de la JUSTICE ?!!

On savait Nicole BELLOUBET agacée par notre dépôt de plainte, mais là on frise le ridicule.
Pire, elle nous démontre là toute sa faiblesse et sa bassesse politique !!!
Et demain, on nous parlera de dialogue social....

Pour la CGT Pénitentiaire, aucune menace de ce genre ne nous fera changer d'avis !!!

Notre seule préoccupation étant la défense individuelle et collective des personnels de tous corps et de tous grades confondus, notre organisation compte bien aller jusqu'au bout de cette procédure afin que toute la lumière soit faite sur les manquements de ce ministère pendant la crise sanitaire, mettant ainsi en danger la santé des personnels.

La Ministre de la Justice, Nicole BELLOUBET, devra porter ses responsabilités sur le fiasco qu'elle a elle-même organisé pendant près de QUATRES SEMAINES dans les établissements pénitentiaires, laissant les personnels sans moyen de protection !!! Et ce n'est pas cet embargo voulu par la Ministre, qui nous mettra la pression... Cette action nous démontre bien qu'elle est acculée.

Depuis son arrivée au Ministère de la Justice, Nicole BELLOUBET n'a jamais été une ministre soucieuse des problématiques pénitentiaires. D'ailleurs, aucune évolution majeure pour les personnels n'est intervenue depuis sa nomination à cette fonction au gouvernement. Son action de ce jour nous démontre donc qu'elle n'a aucunement les épaules pour gérer une telle fonction. On se demande donc à quand son éviction du gouvernement ?!!!

En guise de seule réponse à cette bassesse politique, la CGT Pénitentiaire appelle l'ensemble de ses composantes locales et régionales à accueillir la Ministre, Nicole BELLOUBET, comme il se doit, à chacun de ses déplacements sur les structures pénitentiaires.

Montrons-lui qu'à la CGT Pénitentiaire, on sait recevoir !!!

Montrons-lui qu'à la CGT Pénitentiaire, la pression, on ne la subit pas ! Au pire, on la boit !!!

Montreuil, le 04 juin 2020.